

ATELIER CONSTAT AMIABLE

1 Date de l'accident	Heure	2 Localisation :	Lieu :	3 Blessé(s) même léger(s)
4 Dégâts matériels à décrire		5 Témoins : nom, adresse		
6 Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)		7 Véhicule		
8. CIRCONSTANCES		9. VÉHICULE B		

En entreprise

2. CIRCONSTANCES

Mettre une croix dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis

* Reporter le montant brut

<input type="checkbox"/> 1	* en stationnement / à l'arrêt	<input type="checkbox"/> 1
<input type="checkbox"/> 2	* quittait un stationnement / ouvrait une portière	<input type="checkbox"/> 2
<input type="checkbox"/> 3	prenait un stationnement	<input type="checkbox"/> 3
<input type="checkbox"/> 4	sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre	<input type="checkbox"/> 4
<input type="checkbox"/> 5	s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre	<input type="checkbox"/> 5
<input type="checkbox"/> 6	s'engageait sur une place à sens unique	<input type="checkbox"/> 6

9. VÉHICULE B

6 Preneur d'assurance/assuré (voir attestation d'assurance)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Pays :

Tél. ou e-mail :

7 Véhicule

À MOTEUR	REMARQUE
Marque, type	
N° d'immatriculation	N° d'immatriculation
Pays d'immatriculation	Pays d'immatriculation

Suivre une formation au constat amiable permet de limiter les erreurs et la perte de temps lors de sa rédaction. GS FORMATION propose des ateliers ludiques et dynamiques pour former vos collaborateurs, adaptés en fonction du nombre de participants. Nous recommandons de suivre cette formation en groupes de 12 personnes pour traiter des cas spécifiques basés sur la sinistralité de votre entreprise.



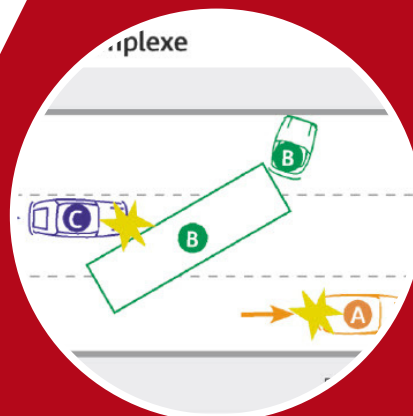
Compléter un constat



Eviter les erreurs



Connaître le cadre réglementaire



04 22 91 65 81 >>>
www.gsformation.fr

ATELIER CONSTAT AMIABLE

En entreprise



Les objectifs de la formation

Permettre à vos collaborateurs conducteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour réduire les litiges, de manière ludique et dynamique, en complétant correctement les constats amiables d'accident.



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un permis de conduire



PRÉREQUIS

Être titulaire d'un permis de conduire



OUTILS ET MOYENS

- Vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord. -
- une salle mise à disposition par le client
- Kit études de cas et constat pour exercices



MODALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION

Sauf cas particulier, le délai d'accès moyen à la formation est en générale= d'un mois après le retour validé du devis et de la convention de formation.



MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel sur site du client avec une partie théorique et réalisation d'étude de cas



MÉTHODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations finales par un intervenant qualifié, appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.



VALIDATION

Attestation de suivi de formation



SITUATION DE HANDICAP

Dans certain cas des adaptations pourront être mise en place merci de nous consulter en amont par mail à l'adresse suivante : contact@gsformation.fr



DURÉE

Demi journée minimum.



TARIF

Nous consulter



04 22 91 65 81 >>>
www.gsformation.fr

ATELIER CONSTAT AMIABLE

En entreprise



Identifier les objectifs de la formation

- Contrôle des prérequis
- Présentation de la formation
- Tour de table



Avoir une notion du code des assurances et connaître le cadre réglementaire.

- Prendre conscience de l'importance d'être bien assuré au volant en identifiant les différents types de contrats : tiers, tous risques, RC... assurance obligatoire, assurance facultative.
- Connaître la réglementation en vigueur (obligations, sanctions...).
- Avoir des notions sur le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires (FGAO).
- Bonus / Malus.
- Barème des responsabilités.
- La convention IRSA.



Apprendre à remplir un constat amiable.

- Compléter un constat et identifier les différentes rubriques.
- Les documents indispensables,
- Les circonstances de l'accident (les priorités, les manœuvres sur un parking, les places à sens giratoire, le changement de file, manœuvre de stationnement, choc arrière, accident à sens inverse...).
- Les délais à respecter pour transmettre le constat à l'assurance.
- Connaître les bonnes pratiques pour gagner du temps et de l'énergie lors d'un accident (numéros d'urgence, e-constat...).



Connaître les cas spécifiques.

- Identifier les idées reçues et comprendre chaque situation d'accident.
- Les erreurs à éviter.



Bilan et synthèse du stage

- Tour de table pour bilan de la séance
- Évaluation de satisfaction

